« PETITES VILLES DE DEMAIN »

Marigny-le-Lozon - PVD

Dans le cadre du programme Petites villes de demain, la commune de Marigny-le-Lozon a mené des ateliers de concertation auprès de ses habitants. Cette démarche de participation citoyenne a permis de faire émerger un ensemble d’actions qui axe son développement dans la dynamique d’une petite ville à la campagne. La commune s’engage dans un projet global de modernisation répondant aux défis de demain.

Un territoire en action :

renforcer l'attractivité du centre-bourg

La deuxième tranche d’aménagement du centre-bourg s’achève. Elle marque un profond changement et un renouveau du cœur de bourg, facilitant les cheminements, les espaces de convivialité et l’accès aux commerces de proximité. Ce nouveau traitement durable de l’espace public par le choix du mobilier urbain, le traitement paysager encourage ainsi la réappropriation de l’espace public et modernise profondément l’image de la commune.

Renforcer l'offre de logemen

Proposer une offre de logements
résidentiel des habitants, les jeu
séniors et les personnes à mobil
dispositifs d’aide à la rénovation
l’offre locative et lutter contre le
l’habitat indigne.

Renforcer le lien social autour de lieux fédérateurs et structurants :

lieux de rencontres et intergénérationnels

Construction de logements à destination des personnes à mobilité réduite portée par Manche Habitat, sur le site de l'ancienne communauté de communes

Rénovation et extension de la salle des fêtes Westport dans l'ancienne mairie (livraison prévue fin d'année 2023)

Les porteurs de projets privés (associations, habitants,

Réflexion sur le devenir de l'ancienne trésorerie avec la création de logements à destination des jeunes

Rénovation et extension de la salle des fêtes Westport dans l'ancienne mairie (livraison prévue fin d'année 2023)

Favoriser, sécuriser et encourager les mobilités actives

Proposer et réaménager les aires de jeux pour les enfants au niveau de l'étang et du square Jacques Bainville

Végétalisation de la cour d'école pour favoriser le bien-être des élèves et des enseignants

commerçants) peuvent prendre contact avec le chef de projet « Petites villes de demain » lors des permanences à la mairie le jeudi matin pour obtenir des conseils techniques ou financiers.

VISITER LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE

CONTACTEZ-NOUS

SAINT-LÔ AGGLO
70 rue du Neufbourg
50000 Saint-Lô
Lundi au jeudi
8h30-12h/13h30-17h30
Vendredi
8h30-12h/13h-17h
02 14 29 00 00